



SYNDICAT APICOLE DÉPARTEMENTAL  
L'ABEILLE DE L' AISNE

ASSOCIATION SANITAIRE  
APICOLE DÉPARTEMENTALE  
A.S.A.D.02

N° 2  
décembre  
2022

**B  
u  
l  
l  
e  
t  
i  
n  
  
A  
p  
i  
c  
o  
l  
e**



**WWW.ABEILLE-AISNE.FR**

Tous les articles, autres que ceux d'intérêt général, paraissent sous la responsabilité de leurs auteurs.  
. Imprimé par nos soins. Ne pas laisser sur la voie publique.

# **CONSEILS D'ADMINISTRATION 12 2022**

**A.S.A.D.02**

**Syndicat « Abeille de l'Aisne »**

## Président

**Freddy RONSIN**  
63 rue d'Elva  
02270 Crécy-sur-Serre  
ronsinfreddy@yahoo.fr  
06 27 38 89 34

## Vice-président

**Bruno FEISTEL**  
8 Rue Saint-Martin  
02000 MOLINCHART  
06 75 62 32 61 bruno.feistel@free.fr

**Jean-Pierre COMBA**  
La Berrière  
02260 GERGNY  
06 81 04 90 96 comba.jean-pierre@neuf.fr

## Secrétaire

**Pascal PREVOST**  
29 Bis Rue de la Plaine  
02000 MOLINCHART  
06 24 70 35 13 pascal\_prevost@hotmail.com

**Pascal PREVOST**  
29 bis Rue de la Plaine  
02000 MOLINCHART  
06 24 70 35 13 pascal\_prevost@hotmail.com

## Secrétaire Adjoint

**Bruno FEISTEL**  
8 Rue Saint-Martin  
02000 MOLINCHART  
06 75 62 32 61 bruno.feistel@free.fr

## Trésorier

**Christian BRUNBROUCK**  
1 RUE DE LA FONTAINE 02820 Aizelles  
06 16 60 27 64 christian.brunbrouck@orange.fr

**Christian BRUNBROUCK**  
1 RUE DE LA FONTAINE 02820 Aizelles  
06 16 60 27 64 christian.brunbrouck@orange.fr

## Trésorier Adjoint

**René BARAQUIN**  
7 Rue Sueur  
02300 QUIERZY SUR OISE  
03 23 39 62 04 baraquinr.apiaisne@laposte.net

## Autres membres des conseils d'administration

Marie-Claude COSTEMEND  
03 23 66 11 52 06 87 43 22 89

Marie-Claude COSTEMEND  
03 23 66 11 52 06 87 43 22 89

Geneviève TOUBLAN 06 11 32 57 76

Gerard LAMBERT 06 12 97 68 87

Jean-Pierre COMBA 06 81 04 90 96

Samuel MOENS 07 85 56 41 39

Gerard LAMBERT 06 12 97 68 87

Freddy RONSIN 06 27 38 89 34

Samuel MOENS 07 85 56 41 39

Christian DESWARTE 06 82 04 77 34  
descris@orange.fr

## Animateurs du rucher école

Stanislas DZYGA ☐ 06 72 30 69 51 dzigane@wanadoo.fr

Freddy RONSIN ☐ 06 27 38 89 34 ronsinfreddy@yahoo.fr

## Techniciens Sanitaires Apicole (T.S.A.)

Christian DESWARTE à SINCENY ☐ 06 82 04 77 34

Benoit RUFFY à BRAINE ☐ 06 81 58 02 71

Ils peuvent être contactés par tout adhérent de l'ASAD02

# Mot du président de l'ASAD02

Bonjour à toutes et tous.

Nouvellement élu à la présidence de l'ASAD 02, et ce à l'unanimité (par manque manifeste d'autres candidatures), j'ai désormais le privilège de noircir quelques lignes du bulletin.

La première chose que je veux faire est de saluer l'engagement et la quantité de travail effectué par Christian Deswarte mon prédécesseur (accompagné de son bureau bien entendu) ainsi que le boulot qu'il continue de fournir pour notre association notamment en s'occupant beaucoup de la formation TSA qui aura lieu au printemps prochain.

Le monde associatif est à la peine depuis quelques années, et l'ASAD 02 (tout comme le syndicat apicole) n'échappe pas à ce constat, le manque de bénévoles s'impliquant dans le fonctionnement des associations commence à être pesant, mettant en péril la survie même de ces structures si nous n'y prenons garde et ne nous investissons pas chacun un peu plus pour le bien commun.

Ceci m'amène au second point que je désire aborder, plus en rapport avec la dimension sanitaire de l'apiculture, et auquel vous vous êtes tous retrouvé confronté cette année, Vespa Velutina (frelon asiatique).

Nous avons la chance de résider dans un des seuls départements où existe un accord entre l'ASAD 02, le SDIS02 et le conseil départemental, permettant la destruction gratuite des nids de FA. Bruno Feistel est notre (unique) référent FA pour le département, son action s'appuie sur une quarantaine de bénévoles diagnostiqueurs FA dont le rôle est de confirmer la présence de nids de FA aux pompiers afin de valider leur départ en intervention pour la destruction (cela évite de faire intervenir les pompiers sur d'autres hyménoptères).

A l'instant où j'écris, déjà 1400 nids ont été neutralisés cette année grâce à ce partenariat, 1400 nids détruits c'est formidable me direz vous ! Certes, mais cette prouesse repose uniquement sur une quarantaine de personnes (dont certaines se démotivent face à l'ampleur de la tâche, courage à elles) alors qu'à mon sens, cela devrait reposer sur l'ensemble des adhérents (ASAD02 et Syndicat »Abeille de l'Aisne «) étant donné qu'il en va de la protection de nos colonies.

Il a été proposé au CA, de rendre obligatoire aux membres de l'ASAD 02 (ainsi qu'à ceux du syndicat apicole et aux apprenants du rucher école) l'inscription sur la liste des diagnostiqueurs FA.

Vous avez encore un peu de répit avant que cela arrive, la majorité des membres du CA étant beaucoup moins plénipotentiaires que d'autres dont moi.

Cependant tout nouveau diagnostiqueur FA sera bienvenu en 2023, la lutte contre ce fléau passera obligatoirement par un maillage efficace du territoire, et encore une fois, ceci ne peut reposer sur une quarantaine de bénévoles. Votre association a besoin de votre implication.

Je m'aperçois que je suis un peu trop prolix avec un crayon et dois me contraindre à laisser d'autres aspects sanitaires de côté pour cette fois.

Pour clore ce mot, je tiens juste à rappeler que nos avettes sont confrontées à de multiples agressions (d'origines virales, parasitaires, chimiques...) ainsi qu'à la perte quasi constante de niches écologiques. Le rognage continu de la Surface Agricole Utile, les remembrements successifs, ont contribué à la destruction de tant de haies et d'arbres, réduisant drastiquement les zones de butinage ainsi que leur richesse de (bio) diversité. Je vous incite donc à profiter de la période hivernale pour planter des arbres de façon à rendre disponible plus de sources de nectar et de pollen pour nos abeilles ainsi que le gîte et le couvert pour quantité d'autres espèces.

Freddy RONSIN  
Président de l'ASAD02

## Mot du secrétaire de l'abeille de l'Aisne,

Tout d'abord j'aimerais commencer par exprimer un grand merci à toutes celles et tous ceux qui œuvrent à la gestion et à la bonne marche de l'abeille de l'Aisne. Mais je voudrais remercier particulièrement Stanislas et Freddy qui consacrent de mai à octobre la majorité de leurs samedis pour animer et entretenir le rucher école sur trois sites ( Naturagora, centre de tir de Pouilly sur Serre et la commune de Vivaise)

Comme vous le savez déjà depuis juillet 2021, donc depuis un an et demi, notre syndicat n'a pas de président. Aussi, merci à Jean-Pierre COMBA vice-président d'avoir accepté l'intérim jusqu'au printemps 2023, date à laquelle nous espérons enfin qu'un membre de notre syndicat accepte de prendre cette responsabilité. En effet, si les affaires courantes sont gérées par les équipes du conseil d'administration, les relations extérieures sont très peu développées. Ainsi, si nous voulons que notre syndicat envisage de futures actions, il est primordial que nous puissions être représentés pour effectuer des démarches et accroître les relations auprès des différents partenaires: Chambre d'Agriculture, Conseil départemental, préfecture, autres associations et syndicats du département et de la région, etc. Ce sera une des tâches essentielles du prochain mandat de notre futur président.

Par ailleurs, afin d'être plus fort dans nos actions, nous devons tous nous mobiliser afin d'augmenter le nombre d'adhérents. Trop d'apiculteurs ne connaissent pas l'Abeille de l'Aisne et c'est à chacun d'entre nous d'être des ambassadeurs et de promouvoir notre syndicat « Abeille de l'Aisne » et notre ASAD02.

Bonne année apicole à toutes et à tous

Fait à Molinchart, le 20 novembre 2022

Le secrétaire : Pascal Prévost

Nom/Prénom: ..... Date naissance: ...../...../.....  
 Adresse: .....  
 Code postal: ..... Commune: ..... Canton: .....  
 tel fixe: ..... tel portable: .....  
 mail: .....@ ..... Nb de colonies: .....  
 N° API : ..... N° SIRET : .....  
 Profession: .....

Les informations nominatives servent uniquement le Syndicat "Abeille de l'Aisne" et l'ASAD02.

Mes informations ne seront communiquées à aucun tiers ou organisme extérieur. Conformément à la loi "informatique et libertés" n°78-17 du 06/01/1978, modifié le 12/12/2018, chaque adhérent possède un droit d'accès, de contestation et de rectification des données le concernant.

<b>ADHESION 2023</b>		
<b>Adhésion au Syndicat Apicole « l'Abeille de l'Aisne »</b>	18.00 €	
Adhésion 2ème personne du couple: moins 50%	9.00 €	
<b>Nom:</b> ..... <b>Prénom:</b> .....		
<i>L'adhésion au Syndicat vous permet d'accéder aux achats groupés</i>		
<b>Adhésion à l' A.S.A.D. 02</b>	18.00 €	
Adhésion 2ème personne du couple: moins 50%	9.00 €	
<b>Nom:</b> ..... <b>Prénom:</b> .....		
Adhésion A.S.A.D. 02 Apiculteur professionnel	150.00 €	
Adhésion RUCHER ECOLE (remplir le document d'inscription joint)	32.00 €	
Adhésion RUCHER ECOLE (personne même famille) moins 50%	16.00 €	
Adhésion Solidaire à l'A.S.A.D.02 (collectivité ou bienfaiteur)	55.00 €	
	<b>Sous total</b>	

<b>Abonnement aux revues</b> (ouvert aux adhérents des deux structures)		
SANTE DE L'ABEILLE: Revue de la FNOSAD (Bimestriel)	20.00 €	
ABEILLE ET FLEURS: Revue du Synd UNAF (mensuel)	30.00 €	
ABEILLE DE FRANCE: Revue du SNA	31.00 €	
Bulletin syndical & de l'association sanitaire	gratuit	
	<b>Sous total</b>	

<b>REPORT DE VOS COMMANDES</b>	
<b>Adhésions</b>	
<b>Abonnements</b>	
<b>Achat groupé</b>	
<b>Bonne volonté ou sympathisant</b>	
<b>Somme totale à régler par chèque à l'ordre de « Abeille de l'Aisne »</b>	

**Attention: Après le 20 janvier, les commandes groupées ne pourront plus être honorées** Date: Signature

A renvoyer (ne pas agraffer svp)

au secrétaire sous affranchissement suffisant à:

**Pascal PREVOST 29 bis Rue de la Plaine 02000 MOLINCHART**

# ASSURANCES DES RUCHES DES ADHÉRENTS

Ces dernières années, 2020 à 2022, des sinistres importants pour vols et vandalisme ont été indemnisés par Groupama à hauteur de 18 261€.

Nous avons aussi décidé pour 2023 de réduire les frais d'assurance responsabilité civile du Syndicat « Abeille de l'Aisne » et de l'ASAD02 en adhérant à la MAIF permettant ainsi de mieux protéger les biens et les personnes.

Ces deux paramètres ont fortement influencé Groupama à dénoncer le contrat pour l'année 2023 nous laissant aujourd'hui bien dans l'embarras.

## Aujourd'hui nous n'avons que ces solutions à vous proposer à savoir :

- 1) Contacter votre assureur responsabilité civile de votre habitation afin de connaître les conditions d'assurance de vos ruches.
- 2) Vous abonner à tarif préférentiel 30 € à la revue « *abeilles et fleurs* » de l'UNAF par l'intermédiaire de votre syndicat et ensuite prendre une assurance individuellement. voir les conditions sur le document disponible dans la revue (certains d'entre nous sont déjà abonnés à cette revue, ils peuvent ainsi bénéficier de ces conditions).

Si vous êtes abonné, le nom et prénom ainsi que l'adresse suffisent à vous retrouver dans la base de données et vous n'avez pas à fournir de justificatif.

## Abonnements assurances

Important : si vous souscrivez une assurance tout en étant abonné par un syndicat, vous devez impérativement nous fournir le justificatif de l'abonnement.

### OFFRE DE RÉABONNEMENT 2023

L'abonnement à la revue *Abeilles et Fleurs* court sur l'année civile, c'est-à-dire de janvier à décembre.

**Oui**, je souhaite m'abonner à la revue *Abeilles & Fleurs*, soit 11 numéros par an. Je complète le bon ci-dessous et je le renvoie avec mon chèque bancaire ou postal à l'ordre de **UNAF : 5 bis, rue Faÿs - 94160 Saint-Mandé**.

Mme  Mlle  M. NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : ..... CP : ..... Ville : .....

Tél : ..... E-mail : ..... N° NAPI : .....

**Je m'abonne pour un an**, soit 11 numéros et 1 hors série ..... **35,00 € TTC franco**

**Je m'abonne pour un an depuis l'étranger** (TVA internationale N° IBAN: FR 76 1751 5900 0008 5235 6419 261, Identification Banque Code [BIC]: CEPA FRPP 75)\* ..... **45,00 € TTC franco**

Si je suis adhérent à un syndicat départemental, je contacte directement mon syndicat pour m'abonner.

(\* Joindre obligatoirement à votre règlement vos nom, prénom et adresse précise.

### ASSUREZ VOS RUCHES

Offre réservée aux abonnés à la revue *Abeilles & Fleurs*

**Oui**, je souhaite assurer mes ruches. Ta bien noté que l'assurance couvre la période à partir de la date de paiement, jusqu'au 31 décembre de l'année en cours. L'attestation d'assurance vous sera automatiquement envoyée par Groupama sous 15 jours. Aucune facture n'est établie sauf demande expresse à l'UNAF. Totalement UN SEUL CHEQUE (abonnement + assurance) bancaire ou postal à l'ordre de l'UNAF et je le renvoie avec le coupon rempli à : **UNAF - 5 bis, rue Faÿs - 94160 Saint-Mandé**.

Voici les options que je retiens:

FORMULE 1	FORMULE 2	FORMULE 3A	FORMULE 3B
Responsabilité civile (280 € de franchise) et protection juridique : 0,08 € x ..... ruche(s) et/ou ruchette(s) = ..... €	Formule 1 + incendie (228 € de franchise) + catastrophes naturelles (140 € de franchise) 0,44 € x ..... ruche(s) = ..... € 0,29 € x ..... ruchette(s) = ..... €	Multirisques : formule 2 + événement climatique (228 € de franchise) + vol et détérioration (franchise = 10 % avec un minimum de 200 €) : 1,42 € x ..... ruche(s) = ..... € 0,88 € x ..... ruchette(s) = ..... €	Multirisques : formule 2 + événement climatique (228 € de franchise) + vol et détérioration (franchise = 10 % avec un minimum de 200 €) : 2,31 € x ..... ruche(s) = ..... € 1,60 € x ..... ruchette(s) = ..... €

Les formules 3A et 3B couvrent les mêmes risques, mais la formule 3B offre un meilleur remboursement à la ruche et à la ruchette.

Redevance Eco-Emballages/taxe CITEO : 0,07 € x ..... ruche(s) = ..... €

### ADHÉREZ À L'UNAF

Ouverture de l'adhésion à l'UNAF aux SYNDICATS et ASSOCIATIONS APICOLES, aux associations ayant un intérêt pour l'abeille ou l'apiculture et aux APICULTEURS INDIVIDUELS dans les départements où il n'y a pas encore de syndicats affiliés à l'UNAF. Pour davantage de précisions, contactez l'UNAF au 01 41 79 74 40.

### ADHÉREZ à notre Centre National Technico-Economique Scientifique Apicole

**Oui**, je souhaite adhérer au Centre National Technico-Economique Scientifique Apicole. Je complète ce formulaire que j'envoie avec mon chèque à l'ordre du CNTESA : 5 bis, rue Faÿs - 94160 Saint-Mandé, Année 2023

NOM : ..... Prénom : ..... Adhésion au CNTESA : .....

Adresse : ..... Nombre de ruches\* : ..... 25 € TTC franco

Code postal : ..... Ville : ..... Association, syndicat : ..... 50 € TTC franco

Té : ..... E-mail : .....

(\*) Nom ou responsabilité, il s'agit d'associations, syndicats ou collectifs. (\*\*) Indispensable pour recevoir, échanger des informations, mutations et autres, en temps réel. (B) Indispensable pour déterminer votre collège d'appartenance au sein de l'association.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à nous contacter au 01 41 79 74 40 ou ty.darnal@unaf-apiculture.info

4 Abeilles & Fleurs N° 853 - Novembre 2022



SYNDICAT APICOLE DÉPARTEMENTAL  
L'ABEILLE DE L' AISNE  
ASSOCIATION SANITAIRE  
APICOLE DÉPARTEMENTALE  
A.S.A.D.02

# Commande de Matériel 2023

1/2

Nom/Prénom: .....

Adresse: .....

Code postal: ..... Commune: .....

tel fixe: ..... tel portable: .....

mail: .....@ .....

## **INDIQUER LE DEPOT DE RETRAIT DU MATERIEL**

QUIERZY/OISE	René BARAQUIN	MOLINCHART	Pascal PREVOST
GROUGIS	Marie-Claude COSTEMEND	BELLENGLISE	Pascal SWEERTVAEGHER
ETREAUPONT	Jean-Claude POTIN	VIFFORT	Samuel MOENS

<b>RUCHE DADANT 10 CADRES</b>		prix ttc	quantité	total
<b>0121100</b>	Ruche montée complète pastorale dadant épicea lamelle colle avec cadres filés	83,69 €		
<b>202510</b>	Hausse Dadant 9 1/2 ecoprix mi-bois sans cadre	17,60 €		
<b>282670</b>	corps de ruche cèdre cryptomeria à tenons 10 cadres (sans cadre)	29,24 €		
<b>43000</b>	Partition bois DADANT corp	4,72 €		
<b>202670</b>	hausse Dadant cryptomeria à tenons 9 1/2 cadres (sans cadre)	19,46 €		
<b>242200</b>	couvre cadre DADANT 10c pin tradition+trou nourrisseur	10,40 €		
<b>232110</b>	Toit tôle galvanisée 10 cadres (hauteur 10,5 cm)	8,05 €		
<b>RUCHE DADANT NICO</b>				
<b>12400</b>	Ruche Dadant 10C Nicot avec cadres filés	97,40 €		
<b>282400</b>	Corps de ruche Nicot 10 cadres (sans cadre)	28,24 €		
<b>202400</b>	Hausse Dadant Nicot 9 cadres (sans cadre)	15,52 €		
<b>232400</b>	Toit plat plastique Nicot 10 cadres (hauteur 10 cm)	9,12 €		
<b>212305</b>	Plancher Nicot aéré (10c) Dadant	8,96 €		
<b>212305TO</b>	Tiroir d'hivernage PR fond NICO	3,40 €		
<b>322501</b>	Grille à reine DADANT 10c NICO	1,92 €		
<b>501800</b>	Couvre cadre nourrisseurs Nicot , cheminée centrale 10C	9,76 €		
<b>501850</b>	cabochon nourrisseur couvre cadres Nicot (2 unités)	1,44 €		
<b>ACCESSOIRES</b>				
<b>405018AF</b>	Porte entrée anti frelon VERT Nicot	1,00 €		
<b>501031</b>	Nourrisseur Plastique rectangulaire LOHRO 3,5Kg	10,34 €		
<b>501401</b>	Nourrisseur rond anglais 3 kg	3,68 €		
<b>252513N</b>	Cadre Dadant droit filé inox vertical oblique (talon)	1,06 €		
<b>253513N</b>	Cadre 1/2 Dadant droit filé inox vertical oblique (talon)	1,06 €		
<b>612873</b>	Enfumeur tradit inox Ø 100 cm + grille de protection	23,52 €		
<b>612005</b>	Combustible APIDOU LAVANDIN 5 KG	6,76 €		
<b>612923</b>	Lève cadres américain ECO (jaune)	9,26 €		
<b>613000</b>	support de cadres dadant	14,20 €		
		Sous total		



SYNDICAT APICOLE DÉPARTEMENTAL  
L'ABEILLE DE L' AISNE

ASSOCIATION SANITAIRE  
APICOLE DÉPARTEMENTALE  
A.S.A.D.02

# Commande de Matériel 2023

2/2

Nom/Prénom: .....

Adresse: .....

Code postal: ..... Commune: .....

tel fixe: ..... tel portable: .....

mail: .....@ .....

<b>CIRE GAUFRÉE</b>				
<b>591D00</b>	Cire Gaufrée DADANT OPERCULE 26X41LE KG	22,40 €		
<b>591D00</b>	Cire Gaufrée DADANT STANDARD 26X41 le kg	17,60 €		
<b>NOURRISSEMENT</b>				
<b>525351</b>	APIINVERT EN CUBITAINER (BIB) 16 kg	23,04 €		
<b>525520</b>	APIINVERT EN sceau de 20kg	32,33 €		
<b>520501</b>	Apifonda carton de 1 pain de 15kg	20,40 €		
<b>520001</b>	Apifonda carton de 5 pains de 2,5kg	16,50 €		
<b>POTS VERRE</b>				
<b>803801</b>	Pots 106 ml / 125gr TO48 carton de 144 pots	43,45 €		
<b>8100OR</b>	capsules TO48 OR ( <b>144 unités</b> ) SANS FLIP	16,91 €		
<b>807101</b>	Pots TO63 228ml / sans capsule carton de 100 pots	31,16 €		
<b>8110AA</b>	capsules TO63 ABEIL./ALVEOLES <b>le cent</b>	13,94 €		
<b>805301</b>	Pots 385ml TO63 (sans capsule). Carton de120 pots	49,98 €		
<b>8110AA</b>	capsules TO63 ABEIL./ALVEOLES <b>les 120 unités</b>	16,73 €		
<b>805201</b>	Pots 390ml to82 (sans capsules)carton de 100 pots	42,97 €		
<b>8120AA</b>	capsules TO82 Abeil./Alveoles <b>le cent</b>	21,83 €		
<b>801001</b>	Pots 750 ml TO82 sans capsules carton de 60 pots	29,56 €		
<b>8120AA</b>	capsules TO82 Abeil./Alveoles <b>les 60 unités</b>	13,10 €		
<b>POTS PLASTIQUES TRANSPARENTS</b>				
<b>AISN78AT10</b>	Miel du pays de l'Aisne 1kg (240 pots) 106,80€ -50%	53,00 €		
	stock disponible 19 cartons			
		Sous total		
		Report sous total 1/2		
		<b>Total général</b>		

Attention ; Après le 20 janvier, les commandes ne pourront pas être honorées

date :

signature

à renvoyer (ne pas agraffer svp)

au secrétaire sous affranchissement suffisant à :

Pascal PREVOST 29 bis Rue de la plaine 02000 MOLINCHART



## Cueilleurs d'essaims

## Diagnostiqueurs frelons asiatiques

Une de vos ruche essaime, cet essaim vous appartient tant que vous êtes en mesure de le suivre.

Si vous désirez figurer sur la liste des **cueilleurs d'essaims** pour l'année 2023, vos coordonnées seront publiées sur le site :  
« <http://www.abeille-aisne.fr/> ».

Si vous désirez participer au **diagnostic des frelons asiatiques** pour l'année 2023, vous acceptez d'être appelé directement par des particuliers et mairies qui ont un nid de frelons asiatiques et suite à votre diagnostic, de prévenir les services du SDIS02. Vos coordonnées seront communiquées au chef de centre départemental du SDIS02 et à tout public sur le site « <http://www.abeille-aisne.fr/> ».

Nous vous prions de bien vouloir cocher la ou les cases correspondantes et de faire parvenir le formulaire en même temps que votre adhésion 2023.

**Merci de bien noter lisiblement vos coordonnées.**

Les informations nominatives servent uniquement le Syndicat "Abeille de l'Aisne" et l'ASAD02.  
Conformément à la loi "informatique et libertés" n°78-17 du 06/01/1978, modifié le 12/12/2018, chaque adhérent possède un droit d'accès, de contestation et de rectification des données le concernant.

à Mr PREVOST Pascal 29 bis Rue de la Plaine 02000 MOLINCHART

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....  
.....

tel : .....portable : .....

mail : .....@ .....

signature

# LE RUCHER ÉCOLE

## Inscription

Le rucher école se trouve à :

NaturAgora, 1 chemin du pont de la planche, 02000 Barenton-Bugny.

Responsables animateurs du rucher-école pour l'année 2023 :

Stanislas DZYGA et Freddy RONSIN.

Le calendrier sera établi puis communiqué et consultable sur le site de l'Abeille de l'Aisne. En général les cours débutent en mars et se déroulent les samedis après-midi :  
En salle pour la théorie avec une partie sur la législation, le matériel et la sécurité.  
Au rucher pour la pratique en fonction du temps et des besoins des abeilles.

La participation aux frais est de 32€ pour le premier inscrit et 16€ pour les autres membres de la famille. Les cours sont programmés toute l'année, vous vous engagez pour l'année. Par mesure d'hygiène, les protections ne seront pas fournies sauf possibilité les premiers cours.

Les personnes désirant participer à une seconde année, peuvent se réinscrire en fonction des places disponibles.

.....  
Inscription à envoyer avec votre adhésion à l'ASAD02 et votre participation

Nom .....prénom.....

Adresse :.....  
.....

Code postal :.....commune :.....

Téléphone : .....

Mail : ..... @.....

1 ère année :

2 ème année :

Fait à :

le :

Signature :



## **VESPA VELUTINA**

### **Envahisseur :**

*En l'absence de prédateur, son extension très rapide impacte déjà 11 pays européens depuis son arrivée en France en 2004. Le Frelon asiatique est une espèce Exotique Envahissante classée en danger sanitaire de 2ème catégorie. A ce titre, la lutte contre cette espèce ne peut être que volontaire. Heureusement, dans le département de l'Aisne, un accord conclu en 2018 permet la destruction des nids gratuitement par l'intervention du SDIS02. Cela a permis la destruction de plus de **1500 nids de Frelons asiatiques** au cours de l'année 2022, soit plus de 50 % par rapport à l'année précédente. Le signalement de ces nids par les diagnostiqueurs volontaires a permis d'atteindre ce résultat, mais si nous étions plus nombreux, cela permettrait plus d'efficacité et moins de déplacements pour ces bénévoles. C'est un travail collectif qui doit être engagé.*

### **Destructeur :**

*Son bol alimentaire est constitué d'environ 60% d'insectes variés, plus 40% d'abeilles. Bien évidemment, cette pression met en péril la pérennité de tous les insectes pollinisateurs de la zone de prédation (abeilles comprises) et déséquilibre fortement le biotope. L'apiculture nationale déjà menée à mal par les pesticides et le varroa est en grand danger, puisque quelques individus frelons peuvent décimer un rucher complet en quelques jours. En cette fin 2022, le bilan de fin de saison apicole dans le département de l'Aisne est catastrophique puisque déjà il est à déplorer **27% de pertes** de colonies et pourra atteindre **40%** avec les colonies affaiblies par le stress des attaques qui auront des difficultés à passer l'hiver.*

### **Meurtrier :**

*Oui, malheureusement, il peut aussi tuer... Tous les ans, des personnes décèdent d'envenimation par les FA, car ils sont agressifs lors des attaques collectives dès lors que l'on accède accidentellement à leur nid. Déjà de nombreux décès de personnes en France sont répertoriés et dernièrement une femme de 66 ans est décédée après avoir été piquée par des frelons asiatiques en ramassant des feuilles dans son jardin de Liencourt (Pas-de-Calais).*

*Seul un plan de lutte préventive des nids par un piégeage des reines en maillage des territoires pourra avoir un effet régulateur des populations du FA. Si aucune mesure n'est prise pour enrayer son développement exponentiel, les conséquences sur la biodiversité seront dramatiques, s'il n'y a plus d'insectes pollinisateurs dû à la prolifération non contrôlée du FA, ce sera **un désastre écologique mais aussi économique** par une insuffisance de production (fruits, légumes, graines, miel .....) pouvant avoisiner les 70%.....sans omettre **le désastre sanitaire....***

**Bruno FEISTEL**

**Référent départemental frelon asiatique**

# SOUHAITERIEZ-VOUS DEVENIR UN TECHNICIEN SANITAIRE APICOLE AFIN D'AIDER LA FILIÈRE APICOLE DE VOTRE DEPARTEMENT ?

L'Abeille de l'Aisne par le biais de son ASAD souhaite mettre en place un réseau de Techniciens Sanitaire Apicole dans le département, dont l'objectif serait d'aider à améliorer l'état sanitaire du cheptel apicole.

En apiculture, la gestion **collective** du sanitaire est la clé pour avoir des colonies d'abeilles en bonne santé. Ainsi en accompagnant les apiculteurs sur les questions sanitaires au plus près avec un maillage efficace, l'ASAD02 cherche à perfectionner les pratiques de ses apiculteurs.

## OU SE PASSERA LA FORMATION ?

La formation se passera dans les locaux de Natur'Agora,

1 chemin du pont de planche ,02000 Barenton Bugny.

## QUELLES CONDITIONS FINANCIERE ?

L'ASAD02 prend en charge le coût de la formation pour ses adhérents à jour de leur cotisation individuelle.

*En contrepartie, l'adhérent candidat s'engage à effectuer sur demande de l'ASAD02 et en cas de besoin au minimum une visite sur cinq ans dans un rucher désigné par celle-ci.*

Un chèque de caution de 50 euros sera demandé à chaque candidat lors de son inscription.

Ce chèque leur sera rendu au terme de la formation.

Il sera encaissé en cas d'absence non justifiée par écrit du candidat à la formation.

## Quand cette formation aura-t-elle lieux ?

La formation TSA se déroulera du lundi 13 Mars au vendredi 17 mars pour la première session

Et les lundi et mardi 3 et 4 avril pour la deuxième session.

## Comment poser sa candidature ?

En remplissant le bulletin d'inscription ci-dessous accompagné du chèque de caution à adresser à

Mr Pascal PREVOST 29 bis rue de la plaine 02000 MOLINCHART

✂-----

Je soussigné(e) .....

Adresse : .....

Tel : ..... Mail : .....

Souhaite participer à la formation TSA organisée par l'ASAD02.

Je joins à ce bulletin d'inscription un chèque de caution d'un montant de 50 euros qui me sera rendu à la fin de ma formation.

Fait à : ..... le .....

Signature :

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU PRINTEMPS 2023

A Natur'Agora 02000 Barenton Bugny.

**Appel à candidatures** pour représenter les adhérents aux conseils d'administration de l'Association Sanitaire Apicole de l'Aisne et du Syndicat Abeille de l'Aisne.

Si vous souhaitez rejoindre nos CA, merci de bien vouloir compléter les bulletins ci-dessous et envoyer votre candidature **avant le 01/02/2023** par mail à:

pascal\_prevost@hotmail.com

ou par courrier chez : Pascal PRÉVOST 29 Bis rue de la plaine 02000 MOLINCHART

*PS : les candidatures sont soumises à l'obligation de nos statuts et règlement intérieur. (Les candidats au conseil d'administration doivent être à jour de leur cotisation et adhérer depuis 1an. Mandat de 3 ans renouvelable par tiers tous les ans. Syndicat 18 membres maxi, ASAD02 11 membres mini)*



.....  
Je soussigné(e)

.....  
Adresse : .....

Tél :

Mail : .....

Propose ma candidature au conseil d'administration du **Syndicat Apicole Départemental « l'Abeille de l'Aisne »**.

Fait à :

le :

Signature :



.....  
Je soussigné(e)

.....  
Adresse : .....

Tél :

Mail : .....

propose ma candidature au conseil d'administration de l'**Association Sanitaire Apicole du département de l'Aisne.**

Fait à :

le :

Signature :



Biscuits de Noël au miel et à la cannelle.

Les biscuits au miel et à la cannelle sont des biscuits idéaux pour la période de Noël, faciles à préparer et idéaux pour décorer de nombreuses façons différentes

Les biscuits au miel et à la cannelle sont parfaits pour servir pendant la saison de Noël, mais ils peuvent également être utilisés comme décorations de Noël à accrocher au sapin. Une recette parfaite pour un goûter pour petits et grands. Voyons donc comment les préparer.

## Ingrédients (8 Personnes )

- 400 g de farine
- 150 g de beurre
- 1 sachet de sucre vanillé
- 3 jaunes d'œufs
- 5 cuillères à soupe de miel
- 2 cuillères à café de cannelle
- 1 cuillère à café de levure chimique
- glaçage royal

## Préparation

Pour préparer les biscuits au miel et à la cannelle, commencez par mettre le beurre ramolli coupé en cubes, la farine tamisée avec la levure, les jaunes d'œufs, le miel, le sucre vanillé et la cannelle dans un bol. Bien mélanger tous les ingrédients jusqu'à ce que la pâte soit lisse et homogène.

Enveloppez la pâte dans du film alimentaire et placez-la au réfrigérateur pendant environ 30 minutes.

Étalez la pâte sur un plan de travail légèrement fariné en lui donnant une épaisseur d'environ 5 mm. À ce stade, à l'aide des emporte-pièces de différentes formes obtenir des biscuits. Transférer les biscuits sur une plaque à pâtisserie recouverte de papier sulfurisé en les espaçant de 3 à 4 cm les uns des autres.

Cuire les biscuits au miel et à la cannelle dans un four statique préchauffé à 180°C pendant environ 15 minutes (ou dans un four à chaleur tournante préchauffé à 175° pendant environ 10 minutes).

Une fois cuits, laissez les cookies refroidir sur une grille. Décorez les biscuits au miel et à la cannelle d'un glaçage royal, réalisé en montant le blanc d'œuf avec quelques gouttes de jus de citron et de sucre glace. Vous pouvez décorer les biscuits avec des pépites colorées.

Les biscuits au miel et à la cannelle sont prêts à être dégustés.

## Conseil(s)

Les biscuits au miel et à la cannelle se conservent 3 à 4 jours maximum dans une boîte hermétique.